

# **Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012**

jeudi 23 avril 2020



## **Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs**

Circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012 <https://www.education.gouv.fr/bo/12...>

La présente circulaire concerne les élèves issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école. Les déplacements ne favorisent pas la continuité scolaire et les apprentissages. Or ils ne doivent faire obstacle, ni aux projets de scolarité des élèves et de leurs parents, ni à la poursuite des objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances et de compétences.